



**PRÉFÈTE
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Lyon, le 24 janvier 2024

MANIFESTATION DES AGRICULTEURS : POINT DE SITUATION À 11H30
**LES USAGERS DE LA ROUTE INVITÉS À DIFFÉRER TOUT
DÉPLACEMENT EN AUVERGNE-RHÔNE-ALPES**

En raison du mouvement social, la circulation est perturbée sur le réseau routier en région Auvergne-Rhône-Alpes ce mercredi 24 janvier avec des opérations « escargots » et de nouveaux blocages venant s'ajouter aux perturbations de la veille.

Dans ce contexte, des audioconférences régulières sont programmées entre les autorités préfectorales, les forces de l'ordre, les gestionnaires des réseaux routiers et les Directions Interrégionales des Routes afin de prendre toutes les mesures nécessaires : déviations, messages de sensibilisation, information aux transporteurs...

Point de situation à 11h30 :

La circulation est coupée sur l'autoroute A7 à hauteur de la sortie 12 (Saint-Rambert-d'Albon) dans le sens nord / sud, et à hauteur de la sortie 19 (Bollène) dans le sens sud / nord.

La circulation sera coupée dès le début d'après-midi sur l'autoroute A47 au niveau de Givors Ouest, dans les deux sens de circulation.

La circulation est coupée sur l'autoroute A49 à hauteur de la sortie 6 (Bourg de Péage) dans le sens Valence / Grenoble, et à hauteur de la sortie 8 (Baume d'Hostun) dans le sens Grenoble / Valence.

La circulation est coupée sur l'autoroute A75 entre la sortie 28 (Saint-Flour Centre) et la sortie 29 (Saint-Flour Bellevue), dans les deux sens de circulation.

La circulation sera coupée dès le début d'après-midi sur la route métropolitaine M6 au niveau de Limonest, dans les deux sens de circulation.

Les réseaux secondaires sont saturés dans ces secteurs.

La Préfète demande aux automobilistes de **bien respecter les itinéraires conseillés** (Bison Futé, radio 107.7, réseaux sociaux des Préfectures...), de **rester calme** et de **différer tout déplacement non indispensable**. En ce sens, les employeurs sont invités à faciliter, sans délai, le **recours au télétravail** de leurs salariés.

**Cabinet de la préfète de région
Auvergne-Rhône-Alpes**

Mél : pref-communication@rhone.gouv.fr

www.rhone.gouv.fr

Préfecture du Rhône – 18 rue Bonnel, Lyon 3ème

En cas d'urgence seulement, jours fériés et week-ends : 06 12 32 05 82



@prefetrhone



Préfecture Auvergne-Rhône-Alpes



prefet_69